



L'ÉCHO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 38 - MARS 2025

L'édito du Maire : « Pour une année 2025 utile et concrète »

Chères Prêmesquoises, chers Prêmesquois,

Notre pays est toujours plongé dans l'incertitude et l'anxiété sur fond d'instabilité politique : crise de la représentation nationale, crise de la dette et difficulté à voter un budget digne de ce nom, tensions internationales fortes... Depuis 2018 et le phénomène des « gilets jaunes », la France traverse décidément une période aussi inédite qu'incertaine.

Malgré ce contexte vacillant, les collectivités locales doivent continuer à faire face à vos demandes et être cohérentes avec les engagements pris en 2020. **Dans presque un an auront lieu les élections municipales et communautaires. Ce sera un rendez-vous important et ce sera aussi l'occasion de faire le bilan des actions menées tout au long de ces six ans.** Ici, à Prêmesques, la Municipalité s'inscrit dans cette démarche de faire de son mieux au quotidien pour faire face aux nombreux défis : la sécurité, l'école, l'urbanisme, l'environnement et la transition écologique, les solidarités, l'entretien des bâtiments et des voiries, le tout dans un cadre budgétaire contraint avec une réelle volonté d'investir. Vous l'aurez compris, **la marge de manœuvre est étroite mais elle n'entrave pas pour autant notre détermination.**

Au cours de la cérémonie des vœux du 25 janvier dernier, les élus du Conseil Municipal et moi-même avons présenté les grands centres d'intérêts de l'année 2025 :

- . concernant les **projets économiques** : les dossiers « Horse Land » et « Promesse de Fleurs » connaîtront un virage déterminant ;
- . concernant les **projets d'urbanisme** : deux projets d'aménagement de logements sont en phase de dépôt de permis et des réunions avec les riverains sont en programmation ;
- . en ce qui concerne le **budget et les finances**, nous serons amenés, dans quelques semaines, à examiner et à voter notre budget avec les incertitudes nationales que nous connaissons. Nous ferons tout pour préserver les équilibres actuels tout en garantissant la qualité de service public.

La communication entre nous, les élus et l'administration demeure une priorité de tous les instants. Aussi, après le bon déploiement de notre outil d'information PANNEAUPOCKET, une autre application est désormais à votre disposition : BETTERSTREET, pour **déclarer des anomalies (voirie, éclairage, déchets, sécurité, bâtiments...)** sur votre téléphone, avec des données de géolocalisation. Cela nous permettra de répondre plus vite à vos demandes.

L'année 2025 sera donc une année d'actions et d'engagements. Vous pouvez compter sur notre implication totale à vos côtés au service du mandat qui nous anime.



Écrire au maire : mairie.premesques@outlook.fr

*Avec vous,
Pour vous!*

Yvan HUTCHINSON
Maire de Prêmesques
Conseiller Métropolitain
Conseiller Régional

CADRE DE VIE

ENTRETIEN DES BECQUES ET COURS D'EAU

Pour limiter les submersions des terres agricoles, des travaux de curage sont à l'étude sur la Becque d'en Bas, la Becque d'en Haut et la Becque de la Planche de Pierre. La MEL a mandaté le bureau Biotope pour évaluer leur impact environnemental. Des investigations écologiques auront lieu, de jour comme de nuit, jusqu'au 30 septembre 2025. Un plan des cours d'eau est disponible sur le site.



PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE

Pour renforcer la vidéo-verbalisation et simplifier la gestion des infractions, la commune a acquis un terminal de procès-verbal électronique. Utilisé par le maire et les adjoints, il concerne principalement les infractions routières. Les PV sont automatisés et leur paiement géré par le centre d'encaissement de Rennes.



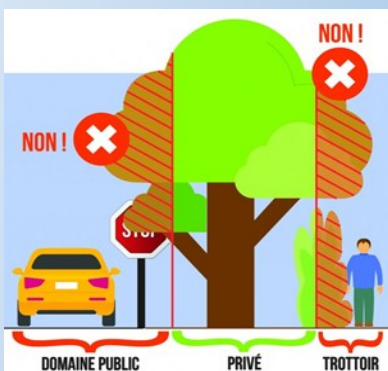
ANIMATIONS SUR LE THÈME DE L'EAU



La Maison de l'eau mobile s'installe à Prémessesques du 24 avril au 9 mai 2025 sur le parking de la salle des sports. Cet espace itinérant de 26 m² propose des accueils matinaux pour le public et des visites pédagogiques l'après-midi sur les écogestes et les métiers de l'eau.

VÉGÉTAUX EMPIÉTANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les riverains doivent élaguer leurs arbres et tailler leurs haies en bordure des voies publiques et privées pour garantir la sécurité et la circulation des piétons. Un entretien régulier évite les nuisances, comme la réduction de visibilité, l'obstruction de la signalisation ou la détérioration des trottoirs par les racines.



La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident. Il est également essentiel que les branches ne touchent pas les câbles électriques, téléphoniques ou l'éclairage public afin de prévenir tout risque de coupure ou de dommage.

CADRE DE VIE

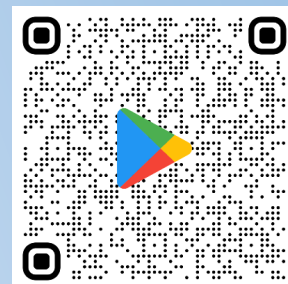
BETTERSTREET

Betterstreet, l'application qui fait de vous un acteur de votre territoire !

Téléchargez BetterStreet en flashant l'un des QR codes :



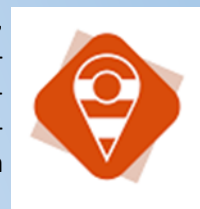
BetterStreet - Apple Store



BetterStreet - Google Play

et signalez en un instant les problèmes rencontrés dans votre commune : mobilier urbain endommagé, dépôts d'ordures, anomalies de signalisation, etc. Prenez une photo, décrivez le problème et en quelques secondes, votre mairie est alertée.

Grâce à cette solution simple et efficace, suivez l'évolution de vos signalements, découvrez ceux des autres habitants et échangez facilement avec les services municipaux. Participez activement à l'amélioration de votre cadre de vie !



MISE À DISPOSITION DE COMPOST

Du compost fourni par Jean-Marc SIX, agriculteur local, sera mis à disposition des Prémessesquais (uniquement) à partir du 5 mars, rue du Couvent. Pensez à apporter une pelle et des sacs.

Au printemps le compost est idéal pour nourrir et améliorer la terre du jardin. Voici comment l'utiliser efficacement :

- 1. Amendement du sol** : étalez une couche de compost (2 à 5 cm) sur la terre et incorporez-la légèrement avec un râteau ou une griffe. Cela enrichit le sol en nutriments et améliore sa structure.
- 2. Plantation et rempotage** : mélangez du compost avec la terre pour repiquer vos plants et semis. Pour les pots et jardinières, utilisez un mélange de 1/3 de compost et 2/3 de terre.
- 3. Paillage naturel** : disposez du compost en surface autour des plantes pour limiter l'évaporation de l'eau et la pousse des mauvaises herbes.
- 4. Potager et massifs de fleurs** : enrichissez le sol avant les nouvelles plantations (tomates, courgettes, fleurs...). Apportez du compost au pied des plantes déjà en place pour un coup de boost.
- 5. Entretien du gazon** : en épandant une fine couche de compost sur la pelouse, vous la fertilisez naturellement.

Bon jardinage !

JEUNESSE

CMJ

Ce début d'année a marqué la fin du mandat de nos huit jeunes conseillers municipaux et le début de celui de leurs camarades. Pour la première fois, les classes représentées vont du CM1 à la sixième. Les nouveaux élus ont été intronisés lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier dernier et vont représenter les enfants de la commune pour deux ans. Toutes nos félicitations au nouveau CMJ et bonne réussite dans l'exercice de leur mandat.



ÉCOLE

Après plusieurs baisses successives, les effectifs de l'école Jean-Loup Chrétien restent stables depuis trois ans et comptent 175 élèves de la maternelle au CM2, répartis sur huit classes.

CANTINE À 1€

Nous entamons déjà la dernière année du dispositif *Cantine à 1 euro*, qui permet, depuis bientôt trois ans, à 100 % des familles de payer le repas de cantine moins cher qu'auparavant. Véritable plan de lutte contre la pauvreté, ce dispositif a été mis en place par l'État pour permettre aux enfants, issus de familles défavorisées de « bien manger » et de leur permettre d'intégrer les règles de base du vivre ensemble.

Nous travaillons à son renouvellement pour la rentrée prochaine avec des conditions imposées par l'État qui seront, contrairement à aujourd'hui, moins favorables à l'ensemble des familles. Seules celles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000 pourront bénéficier du tarif à 1 € ou moins.

LES PETITS LUTINS : ATELIER MUSICAL

La municipalité met à disposition des assistantes maternelles qui le souhaitent les locaux de la garderie deux matinées par semaine, les mardis et vendredis. Véritable lieu d'échanges et de convivialité, elles se réunissent avec les enfants qu'elles gardent, sous la houlette d'Anne Hollandre, que nous remercions. Ce mardi 25 mars à 10h, un atelier d'éveil musical, assuré par une professionnelle extérieure, sera proposé aux enfants. Entièrement pris en charge par la mairie, il est ouvert à toutes les assistantes maternelles de la commune, qu'elles fréquentent les Petits lutins ou non. N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenues ! Atelier gratuit sur inscription en mairie avant le 20 mars. Nombre de places limité.

COMMERCE

MON DRESS CODE

Accueillons chaleureusement Sandrine Hochard, qui a ouvert sa boutique de prêt-à-porter féminin, accessoires et bijoux au 739 rue Charles de Gaulle. Elle vous reçoit du mardi au samedi, de 14h à 19h. Facebook : MON DRESS CODE



ENVIRONNEMENT

BASE DE LOISIRS

Le 20 juin, une cinquantaine d'habitants ont exploré la base de loisirs aux côtés d'écologues, paysagistes et experts de la MEL. Cette balade a été suivie d'un atelier participatif dans le cadre du projet métropolitain Porte des Belles Terres.

L'objectif : favoriser le dialogue, recueillir les idées des usagers et les sensibiliser à l'environnement, la biodiversité et les bonnes pratiques. Les échanges ont permis d'alimenter la réflexion sur les futurs aménagements, incluant la création de secteurs sanctuarisés.

La soirée s'est clôturée par une restitution collective des travaux et un échange avec les intervenants.



LOGEMENT

DEUX PROJETS IMMOBILIERS EN GESTATION

Avec la mise en application du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la MEL, deux projets immobiliers devraient prochainement voir le jour sur notre commune.

Le premier est situé rue Charles de Gaulle, face à l'entrée de la rue du Couvent. Il sera composé d'un bâtiment de 28 logements et de 18 maisons individuelles.

Le second se trouvera entre la rue de l'Égalité et la place Jean-Baptiste Lebas. Il devrait être constitué d'un bâtiment de 14 logements avec un local d'activité en rez-de-chaussée et de 3 maisons individuelles.

Des réunions d'information pour présenter ces deux projets aux riverains seront organisées dans les prochaines semaines.

Avec les 14 appartements du domaine de la Ferme, les 10 maisons du lotissement du haut de la rue Péri et ces deux projets, ce sont 87 logements qui auront été créés sur notre commune au cours de nos deux mandats. Notre engagement de construire avec modération sera ainsi tenu.

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

RÈGLEMENT DE VOIRIE MÉTROPOLITAIN

Le règlement de voirie métropolitain est entré en vigueur le 1er janvier 2025. Ce nouveau dispositif offre aux riverains une procédure simplifiée pour la réalisation de travaux, facilitant ainsi les démarches à effectuer tout en garantissant la conformité des interventions. Les demandes doivent être effectuées via le portail des démarches et services en ligne <https://mesdemarches.lillemetropole.fr>, après création d'un compte utilisateur et moyennant contribution financière.

VIE ASSOCIATIVE

24H DES ASSOCIATIONS

Les associations de Prêmesques et Capinghem, en collaboration avec les municipalités, proposent 24 heures d'activités sportives, ludiques, artistiques et créatives. L'objectif est de collecter des fonds au profit de l'association "Les Blouses Roses", qui apporte réconfort et joie aux enfants hospitalisés, aux patients et aux seniors en maison de retraite. Retrouvez toutes les infos sur : ville-premesques.fr



DES PASSIONNÉES A LA « BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS »



Vous aimez lire ? Les nouveautés ? Vous avez des enfants, petits-enfants avec qui découvrir de nouvelles histoires ? Vous êtes adhérent(e) ou envie de le devenir ? Nous sommes

une dizaine de bénévoles disponibles pour renouveler régulièrement nos auteurs, à l'écoute des nouveaux titres que vous pouvez nous proposer, organiser un café littéraire, une heure du conte, recevoir les classes primaires et maternelles ou encore participer au forum des associations. Au plaisir de vous accueillir ! Retrouvez nos actualités sur le site de la mairie, sur PanneauPocket ou le site de la bibliothèque : bibliothequepourtouspremesq.webnode.fr

CULTURE

FINOREILLE



Cette année encore, l'atelier Finoreille connaît un vif succès. Près d'une trentaine d'enfants du CE2 au CM2 se réunissent chaque jeudi autour de Pascale Diéval, leur cheffe de chœur, pour une séance de pratique vocale. Et c'est à l'Opéra de Lille qu'ils se produiront en juin prochain pour jouer *À l'ombre du baobab*.

LES BELLES SORTIES : LE PRATO

Le 8 novembre prochain, à la salle Saint Laurent, nous accueillerons le Prato pour un spectacle drôle et touchant : clown, jonglage et musique seront les maîtres-mots de cette soirée !



SOCIAL

CHÈQUE EAU ILÉO

Ce dispositif, réservé aux abonnés en difficulté ponctuelle de paiement, offre une aide d'urgence jusqu'à **200€ par foyer** ou **50% de la facture**. Sous conditions. Renseignements en mairie.



AGENDA

Samedi 8 mars de 10h à 12h : Carnaval par Les Enfants d'Abord et la municipalité.

Vendredi 14 et samedi 15 mars : 24h des Assos au profit des Blouses Roses.

Samedi 22 mars à 19h30 : Repas familial organisé par l'association les Chasseurs Prêmesquois à la salle St-Laurent.

Vendredi 28 et samedi 29 mars : Marché des créateurs et artistes peintres organisé par Rendez-vous Couture et l'Association d'Arts Plastiques de Prêmesques, à la salle St-Laurent.

Du 7 au 18 avril : Centre de loisirs pour les 4/14 ans à la Maison des associations.

Mercredis 16, 23 et 30 avril de 15h30 à 19h : Permanences braderie à la salle

St-Laurent. Infos sur ville-premesques.fr

Samedi 19 avril de 8h à 13h : Don du sang à Pérenchies. Prenez RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Dimanche 20 avril : Grande chasse aux œufs pour les jeunes Prêmesquois jusqu'à 12 ans.

Du 24 avril au 9 mai : Animations sur le thème de l'eau par Iléo, parking salle de sports.

Dimanche 27 avril à 9h45 : Parcours du Cœur. Rdv salle de sports.

Dimanche 4 mai de 7h à 14h : Braderie du centre organisée par le Comité des Fêtes Prêmesquoises.

Judi 8 mai à 11h : Cérémonie commémorative. Rdv place Jean-Baptiste Lebas.

Samedi 17 mai à 19h : Soirée du bad

par le Club badminton Pérenchies-Prêmesques, à la salle St-Laurent.

Du 23 au 25 mai : Auditions et bal folk organisés par Prêmesques Musique.

Samedi 14 juin : Tournoi de tennis et soirée repas par le Prêmesques Tennis Club.

Du 14 au 18 juin : Ducasse du bourg, place Jean-Baptiste Lebas.

Samedi 21 juin : Kermesse de l'école.

Samedi 21 juin de 8h à 22h : Fête du judo par le Judo Taïso Club de Prêmesques, à la salle de sports.

Dimanche 22 juin : Ball-trap organisé par les Chasseurs Prêmesquois au stade Henri Turpin.

Dimanche 6 juillet : Brevet Cyclo organisé par le Cyclo Club de Prêmesques.

Mairie de Prêmesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prêmesques

Tél : 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr

www.ville-premesques.fr



[Ville de Prêmesques](http://ville-premesques.fr)

Accueil du public : lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 14h-17h (jusqu'à 18h30 le lundi), mardi, jeudi : 14h-17h

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON

Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex.

Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement



BetterStreet

